



Noix

N°04
19/04/2024

Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr
et le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes

Tableau d'analyse de risque

	Aucun	Faible	Modéré	Fort	Alerte
Bioagresseurs					
Anthracnose					
Bactériose					
Carpocapse					
Cochenille					
Zeuzère					

- **Anthracnoses** : Risque de contamination lors des prochaines pluies attendues sur les variétés ayant atteint le stade de sensibilité Df.
- **Bactériose** : Risque de contamination lors des prochaines pluies attendues sur les variétés ayant atteint le stade de sensibilité Cf.
- **Carpocapse** : Période propice à la pose des diffuseurs. Aucun risque en l'absence de jeunes fruits.
- **Cochenilles** : Période à risque de pontes et d'éclosions en tous secteurs et début de migration des larves.
- **Chenilles défoliatrices et charançons phyllophages** : Reprise d'activité imminente.
- **Zeuzère** : Période à risque

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.




































Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Noix N°4 du
19/04/24 »



Données météorologiques : Source Météo France prévision à 7 jours :

Période de 19 au 24 avril : Le temps devrait être plutôt sec, avec des températures en-dessous des normales de saison.

Les températures minimales devraient se situer entre 0 et 6°C et les maximales entre 13 et 19 °C.

	Vendredi 19 avril	Samedi 20 avril	Dimanche 21 avril	Lundi 22 avril	Mardi 23 avril	Mercredi 24 avril	Jeudi 24 avril
Creysse (24)	 0° / 18° ▲ 15 km/h	 6° / 16° ▼ 20 km/h 40 km/h	 2° / 19° ▶ 20 km/h 40 km/h	 3° / 15° ▼ 15 km/h 45 km/h	 1° / 16° ▼ 15 km/h	 3° / 17° ▶ 15 km/h	 4° / 18° ▶ 15 km/h
Cenac - Saint Julien (24)	 -1° / 19° ▼ 15 km/h	 6° / 16° ▶ 15 km/h 40 km/h	 2° / 19° ▶ 15 km/h	 2° / 16° ▼ 15 km/h 40 km/h	 1° / 16° ▼ 15 km/h	 2° / 18° ▲ 15 km/h	 3° / 19° ▲ 15 km/h
Excideuil (24)	 0° / 17° ▲ 15 km/h	 6° / 15° ▶ 15 km/h 40 km/h	 4° / 17° ▶ 15 km/h 40 km/h	 3° / 14° ▼ 15 km/h 40 km/h	 2° / 15° ▼ 15 km/h	 3° / 16° ▼ 15 km/h	 4° / 18° ▲ 15 km/h
Nailhac (24)	 2° / 16° ▲ 15 km/h	 6° / 15° ▶ 15 km/h 40 km/h	 5° / 16° ▶ 15 km/h 40 km/h	 4° / 13° ▼ 15 km/h 40 km/h	 3° / 14° ▼ 15 km/h	 3° / 16° ▲ 15 km/h	 5° / 17° ▶ 15 km/h
Meyszac (19)	 0° / 17° ▲ 15 km/h	 4° / 15° ▼ 15 km/h	 3° / 19° ▼ 15 km/h	 4° / 15° ▼ 15 km/h	 2° / 15° ▼ 15 km/h	 2° / 17° ▲ 15 km/h	 3° / 18° ▲ 10 km/h

Gelées

Sensibilité au gel (d'après le CTIFL) :


- Stade Df2 : - 2 °C
- Stade Ff1 : - 1,5 °C
- Stade Ff2 : - 1 °C

Des épisodes de gels en viticulture et arboriculture, la Chambre d'agriculture du Lot a demandé une dérogation exceptionnelle d'allumage de feux pour le département.

Vous trouverez en cliquant [ici](#) l'arrêté valable jusqu'au 17 mai.

Stades phénologiques

Suivant les secteurs et les variétés, les stades phénologiques observés sont les suivants :

Stade BBCH	Description des inflorescences femelles	Photo	Variétés concernées
Cf BBCH 09	Le bourgeon s'allonge : on distingue l'extrémité des folioles terminales des feuilles les plus extérieures.		Fernor - Franquette
Cf2 BBCH 10	Les écailles et les bractées s'écartent, les 1ères feuilles commencent à s'individualiser .		Chandler - Lara - Fernor - Franquette
Df BBCH 11	Le bourgeon est ouvert, les premières feuilles se séparent et leurs folioles sont individualisées .		Chandler - Lara - Fernor - Franquette
Df2 BBCH 12	Les 1ères feuilles sont déployées , laissant apparaître en leur centre les fleurs femelles.		Chandler - Lara
Ff BBCH 610	Emergence de stigmates : les premières fleurs sont ouvertes.		Chandler



Lara et Franquette dans le secteur Lot – Fernor (Milhac)

(Crédit Photo : J. BENIER - CA46 – J. BEAUFRERE - technicien VALCAUSSE)



Lara, Roque Gageac – Chandler (stade BBCH 610) secteur tardif - Chandler (stade BBCH 630), Salignac – Serr, Beaumont
(Crédit Photo : A. BOUTY – COOPCERNO)

Maladies du noyer

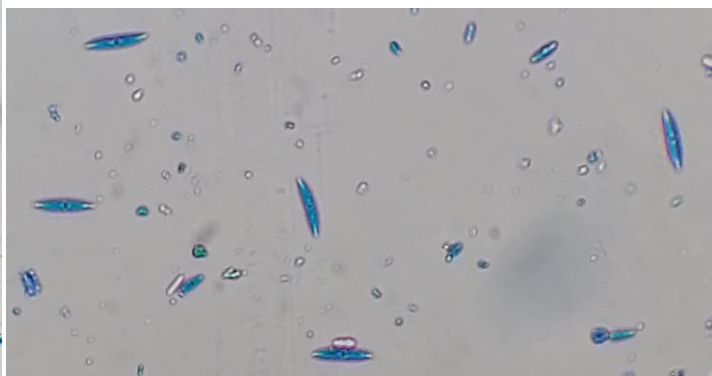
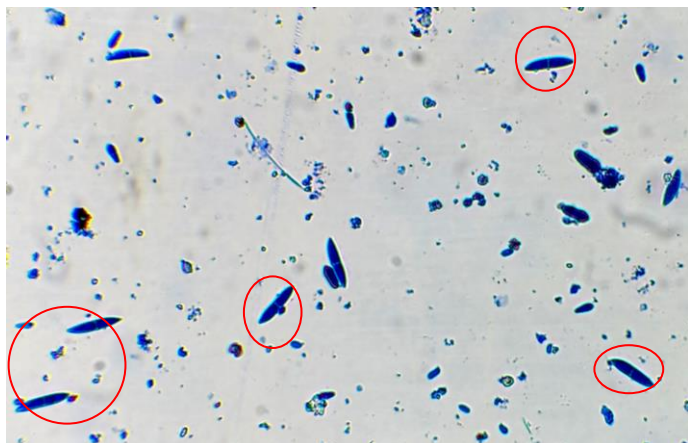
- **Anthracoses** (*Gnomonia leptospyla* et *Colletotrichum* sp.)

➤ ***Gnomonia leptospyla*** est un champignon qui attaque les feuilles et les fruits.

Éléments de biologie

Durant l'hiver, il se conserve essentiellement sous forme de périthèces sur les feuilles et les noix infestées restées au sol. Il reprend son activité au printemps en produisant des spores qui vont infester les jeunes organes des noyers (à partir du début d'apparition du stade Df = BBCH 55), et ce, à l'occasion des passages pluvieux.

« **La température optimale de développement du champignon est de 21°C, les contaminations sont possibles à partir de 15°C. Le pourcentage de germination des spores augmente avec la durée d'humectation. Il est maximum au bout de 24 heures.** » (source : Le Noyer – Ctifl).



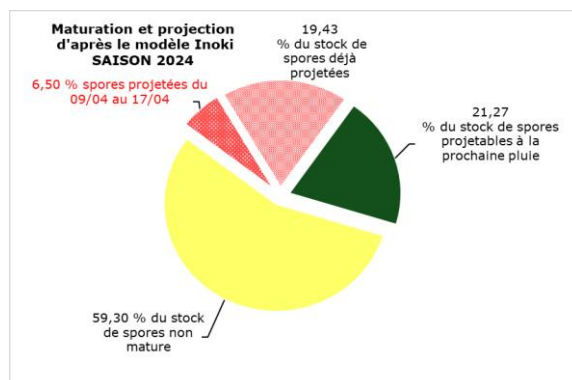
Nombreuses spores de *Gnomonia leptospyla* observées au microscope

(Crédit Photo : FREDON NA)

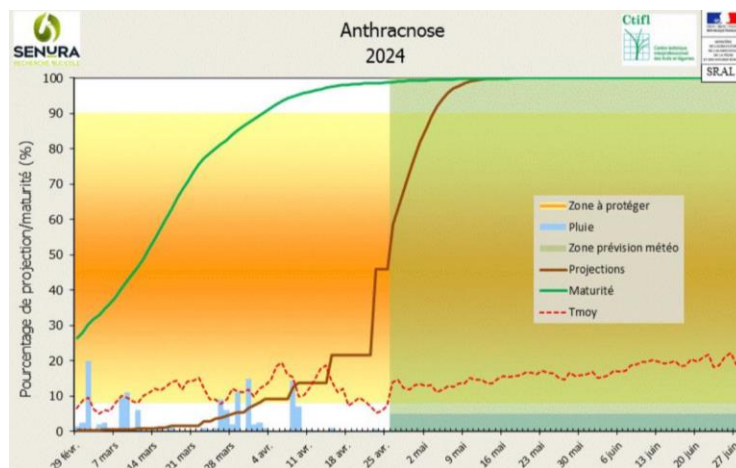
Modélisation

Entre 3,6 et 7,9 % du stock de spores a été projeté lors des pluies sur la période du 09 au 17 avril.

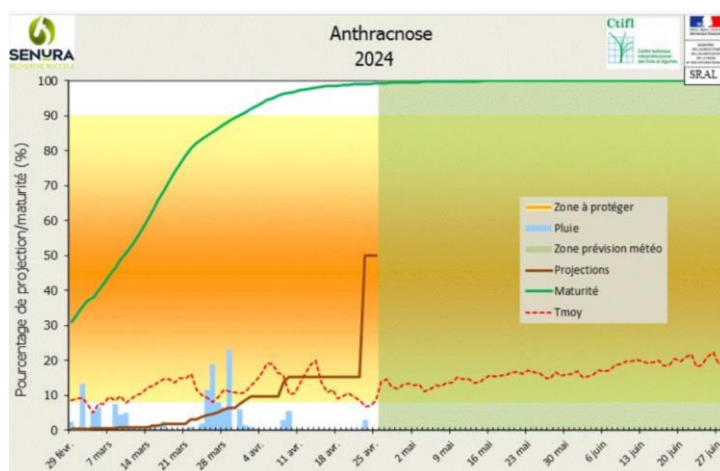
Pour les prochaines pluies (23 avril), le modèle estime des projections entre 12,1 et 31,1 % du stock.



Représentation graphique de la modélisation sur la zone Creysse (46)



Représentation graphique de la modélisation sur la zone Lanxade (24)



- *Colletotrichum sp.* est un champignon qui attaque les fruits.

Éléments de biologie

Ce champignon se conserve pendant l'hiver sous forme de conidies dans les bourgeons. Il est également présent sur rameaux et sur les nombreuses momies dans les arbres ou au sol. Son activité reprend au printemps (mars) dès que les températures sont favorables et chaque pluie peut ensuite provoquer la projection de conidies.

Evaluation du risque

Des projections sont attendues lors des prochaines pluies (23 avril). Le risque de contamination sera important pour les variétés ayant atteint le stade de sensibilité à l'antracnose (Df - Df2).

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et de la végétation afin de déceler les tous premiers stades de sensibilité aux contaminations.

- **Bactériose** (*Xanthomonas campestris pv. Juglandis*)

Éléments de biologie

Les bactéries affectent le feuillage, les rameaux et les fruits. Elles hivernent dans les bourgeons, les chatons mais aussi dans les chancres.

L'essentiel des contaminations se produit tôt, du débourrement (Cf = BBCH 53) à la fin de la floraison (Ff3 = BBCH 67/69). Les bactéries se multiplient activement lorsque les températures sont comprises entre 16 et 29°C et uniquement en conditions humides. Dès le printemps, le pollen contaminé et les pluies assurent ainsi la dissémination d'un organe à l'autre.



Nécrose apicale sur brou due à la bactériose
(Crédit Photo : FREDON NA)

Les symptômes apparaissent sur le limbe des feuilles, sous forme de ponctuations éparses, noires, entourées d'un petit halo translucide. Des chancres se développent sur les jeunes pousses et provoquent leur dessèchement. Des ponctuations d'abord translucides se développent sur le brou des jeunes noix après la nouaison, puis s'étendent plus ou moins en larges taches noires entraînant la chute des fruits.

Evaluation du risque

Pour les variétés ayant atteint le **stade de sensibilité (Cf = BBCH 53)**, le **risque de contamination est en cours surtout en période pluvieuse**.

Toutes les parcelles, qu'elles aient été contaminées ou non en 2023, peuvent être concernées par cette bactériose car elle est disséminée facilement par le vent et la pluie.

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques et de la végétation afin de déceler les tous premiers stades de sensibilité aux contaminations.

Ravageurs du noyer

• Carpacse (*Cydia pomonella*)

Eléments de biologie

Les carpocapses hivernent au stade larvaire et **les chenilles hivernantes se nymphosent à partir de fin mars - début avril**. Les adultes du premier vol commencent à émerger fin avril - début mai.

Observations du réseau

La mise en place d'un réseau de piégeage est en cours sur différents secteurs pour quadriller le bassin de production. Il permettra ainsi de détecter le vol du papillon.

Aucune capture n'a pour le moment été recensée sur les pièges mis en place.



Larve – chrysalide – adulte de carpocapse et piège delta
(Crédit photos : FREDON NA et INRAe)

Consultez la fiche « [Carpocapse des pommes et des poires](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque

Le risque est nul pour le moment. Le risque débutera avec la reprise d'activité du carpocapse (émergence – accouplement – ponte) et la présence de jeunes fruits.



Méthodes alternatives

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs devront être installés en fonction de la précocité de la végétation :

- sur les variétés précoces, attendre la mi-avril pour disposer les diffuseurs ;

- sur les variétés tardives, installer les diffuseurs avant le débourrement total.

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien :

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf

Les nichoirs à passereaux permettent également une bonne régulation des populations de carpocapse. Attention néanmoins à l'impact des traitements sur les oiseaux et leurs oisillons : dans ces situations, il est nécessaire de prévoir un emplacement particulier pour les nichoirs.

• Cochenilles

Des larves hivernantes de Lécanine du cornouiller (*Eulecanium corni*) et des femelles hivernantes de Cochenille du mûrier (*Pseudolacapsis pentagona*) peuvent être observées sur des charpentières (voir photo ci-dessous) à l'aide d'une loupe. On peut aussi détecter la présence de la Lécanine du cornouiller par l'observation de vieilles carapaces brun acajou laissées par les femelles l'année précédente.



Larves de Lécanine du cornouiller et bouclier protégeant une femelle

(Crédit Photo : Station expérimentale de la noix de Creysse (46))



Boucliers blancs cachant les cochenilles du mûrier femelles

(Crédit Photo : Chambre d'Agriculture de Dordogne)

Observations du réseau

La période de migration des jeunes larves est en cours.

Evaluation du risque

La période de risque est en cours avec la migration des larves vers les jeunes pousses et les feuilles. La gestion des parcelles, à cette période de l'année, s'effectue sur le maximum de jeunes larves durant leur phase mobile. Surveillez donc vos parcelles.

• Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

Éléments de biologie

Les dégâts causés par la larve (chenille) de zeuzère, sont facilement repérables par l'accumulation de petits tas de sciure et d'excréments au niveau des trous d'entrée.



Larve de Zeuzère

(Crédit photos : (2) INRA – (1 et 3) Chambre d'Agriculture de la Dordogne)



Zeuzère adulte



Piège à Zeuzère (piège entonnoir)

Observations du réseau

Des dégâts de zeuzères ont été observés en verger cette semaine en Lot et Garonne (47).



Dégât de Zeuzère

(Crédit photos : P. HOEFFERLIN - EIFEL)

Evaluation du risque

Les larves (chenille de couleur jaune clair, tachetée de noir) déjà présentes dans les branches sont actuellement dans la phase de nymphose.

Les papillons nocturnes (35 à 50 mm d'envergure, thorax blanc et velu, ailes blanches ponctuées de taches bleu-noir) commencent généralement à émerger début juin.

Mesures prophylactiques

La chenille peut être supprimée, soit en coupant et brûlant la pousse contaminée de l'année, soit en enfilant un fil de fer dans la galerie creusée dans les rameaux et charpentières.

La gravité des attaques varie selon l'âge des plantations. En effet, ce ravageur est peu préjudiciable en verger adulte mais il peut causer des dégâts parfois irréversibles sur jeunes arbres et sur-greffages. Les arbres affaiblis par les attaques de Zeuzère sont par la suite fréquemment atteints par d'autres ravageurs xylophages (xylébores, scolytes...).



Méthodes alternatives

Pour les vergers sensibles (jeunes plantations, parcelles en sur-greffage), il est possible de suivre le vol de ce ravageur par la disposition de pièges à entonnoir comprenant des capsules de phéromone. Les pièges sont à disposer le plus rapidement possible, avant le début du vol.

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs peuvent être installés dès à présent.**

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien :

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDSPV consultable ici : <https://info.agriculture.gouv.fr/qedei/site/bo-agri/instruction-2024-186>.

• Les chenilles défoliatrices

Eléments de biologie

Les chenilles défoliatrices sont des larves de papillon pouvant appartenir à différentes familles comme les tordeuses ou les arpeuteuses. En général, ces chenilles sont actives tôt dans la saison, dès le stade du débourrement avancé et jusqu'à la mi-juin.



Chenille défoliatrice
(Crédit photo : CAPEL)

Evaluation du risque

Surveillez vos parcelles. Sans incidence sur la production de fruits, ces défoliations peuvent toutefois être nuisibles dans les jeunes plantations.

Période de floraison

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.



Cet arrêté étend à tous les produits phytopharmaceutiques le principe d'une évaluation de la possibilité d'utiliser un produit phytopharmaceutique pendant la période de floraison sur les cultures attractives pour les pollinisateurs et sur les zones de butinage au regard du risque pour les pollinisateurs. Si le produit est autorisé par l'Anses pour un usage en floraison le traitement doit, sauf cas particulier, être réalisé dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et

dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. L'arrêté prévoit des mesures transitoires et un calendrier de mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : Note DRAAF arrêté abeilles.

Note nationale :

- ✓ Note nationale BSV Abeille – Pollinisateurs :



- ✓ Note nationale biodiversité abeille sauvage :



- ✓ Note nationale biodiversité flore des bords de champ :



• Auxiliaires

📖 Consultez la fiche « [Les auxiliaires](#) » du Guide de l'Observateur

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix/Noisette sont les suivantes :

FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / UNICOQUE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".